

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, BOULLIER Magali, DENIS Sylvie, FESSY Véronique, GASDON Maxime, GOUJON Mickaël, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, LARRAY Patrick, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, RIVIERE Mickaël, SCHIMITZ Jean-Marc.

Etait absent(e) : SEIGNERET Ludivine.

Secrétaire de séance : Jean-Marc SCHIMITZ.

Date d'envoi de la convocation : 22 mars 2024.

Objet : CHOIX DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LAVALLY.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération du 26 septembre 2023, le Bureau d'études REALITES a été retenu pour réaliser une étude de faisabilité de l'aménagement de la Place de Lavally pour un montant de 5 100 € HT, soit 6 120 € TTC. Cette étude de faisabilité a fait l'objet de deux propositions : une proposition a été retenue par délibération du 05 décembre 2023 pour un montant de 520 000 € HT, soit 624 000 € TTC.

Le Maire ajoute qu'il est nécessaire de retenir le bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre pour le suivi des travaux. Il propose de retenir le bureau d'études REALITES dont la proposition d'honoraires s'élève à 26 400 € H.T., soit 31 680 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir le bureau d'études REALITES pour la mission de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la Place de Lavally avec un taux de rémunération de 5,50 % et dont le montant s'élèverait à 26 400 € H.T., soit 31 680 € T.T.C en fonction du montant des travaux.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents, qui lecture faite, ont signé au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc SCHIMITZ

Pour extrait conforme certifié exécutoire
le 28 mars 2024.
Le Maire,
Charles BRUN.